



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du 12 mai 2026**

<u>Date de la convocation :</u> 07/05/2026	L'an deux mille vingt-six le mardi douze mai à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 07/05/2026	le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Karine KAUFFMANN, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.
<u>En exercice :</u> 9 <u>Présents :</u> 8 <u>Votants :</u> 7	<u>Etaient présents :</u> Mme KAUFFMANN, Mme MOYET, M. ROUSSEAU, Mme NADAL, Mme THOMAS, Mme AUMONIER, Mme QUETTIER-BELLENGER, Mme LEROUX.  <u>Etaient absents :</u> Mme LELARGE

Délibération N° 2026-02

**II - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Exposé de Mme KAUFFMANN :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus des comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les mouvements et résultats du Compte Financier Unique 2025 du Budget du CCAS peuvent être synthétisés comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Chapitres de dépenses</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisé</b>
011 Charges à caractère général	13 559.10	12 671.97
65 Autres charges de gestion courante	6 966.70	2 061.16
67 Charges exceptionnelles	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>20 525.80</b>	<b>14 733.13</b>

<b>Chapitres de recettes</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisé</b>
70 Produits des services	842.00	842.10
74 Dotations et participations	11 000.00	11 000.00
75 Autres prod.de gestion courante	1 150.00	4 460.67
77 Produits exceptionnels	0	0
002 Excédent antérieur reporté	7 533.80	0
<b>TOTAL</b>	<b>20 525.80</b>	<b>16 302.77</b>

**Mairie de Médan**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye le 13/05/2026 Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax Application agréée E-legalite.com  
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

99\_DE-078-217803840-20260513-2026\_02\_CCA



## RESULTATS DE CLOTURE 2025

	FONCTIONNEMENT
Recettes 2025	16 302.77
Dépenses 2025	14 733.13
Solde des réalisations de l'exercice	1 569.64
Résultats antérieur reporté	7 533.80
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2025</b>	<b>9 103.44</b>

Madame la Présidente ayant quitté la séance, la parole est donnée à M. ROUSSEAU, doyen de l'assemblée, pour le vote du CFU 2025.

### Délibération :

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article 205 de la loi de finances généralisant le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026,

Vu la délibération n°I du 02 décembre 2023 du Conseil d'Administration du CCAS portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu le Compte Financier Unique du budget du CCAS, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Entendu l'exposé du Compte Financier Unique et des résultats 2025,  
Hors de la présence de Mme la Présidente,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### DÉCIDE

D'Approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan le 13 mai 2026



Marine KAUFFMANN  
Présidente du CCAS

Rendu exécutoire  
Par dépôt en Sous-Préfecture le : 13/05/2026  
Et par publication le : 13/05/2026

## Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 08 10 01  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

99\_DE-078-217803840-20260513-2026\_02\_CCA